

COMMUNIQUE

Opérationnalisation du Groupe de contact et de coordination (GCC)

Vers une approche globale et une coopération régionale renforcée pour l'éradication des forces négatives

Les experts des services de sécurité et civils du Burundi, de la République démocratique du Congo (RDC), de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie se réunissent du 3 au 6 mai 2021 à Goma en RDC. Cette rencontre a pour objectif d'élaborer le plan d'action du Groupe de contact et de coordination institué dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle approche globale de lutte contre les forces négatives à l'est de la RDC.

La nouvelle approche avait été décidée par le 9^{ème} sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région (Accord-cadre) et réitérée par le 8^{ème} sommet ordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) du 20 novembre 2020.

L'établissement du Groupe de contact et de coordination résulte d'un consensus entre les chefs des services de renseignement militaires et civils des pays ci-mentionnés sur la nécessité de compléter l'action militaire contre les groupes armés à l'est de la RDC par des mesures non militaires, afin de parvenir à une éradication effective de ces forces négatives.

L'approche suggérée à travers le Groupe de contact et de coordination vise aussi à impliquer davantage les organisations de la société civile, les communautés locales, les autorités provinciales et les Commissions nationales de Désarmement, de démobilisation et réintégration (DDR) dans les efforts de pacification et de stabilisation de la région.

Le mandat du Groupe de contact est de coordonner et de superviser la mise en œuvre des mesures non militaires en complément des opérations militaires en cours dans la région. Cette initiative fait suite à l'approbation de la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs (S/2020/1168) par le Secrétaire général des Nations Unies en octobre 2020. Elle fait suite également à l'approbation des chefs d'Etat lors du 8^{ème} sommet ordinaire de la CIRGL d'une approche globale dans la lutte contre les forces négatives, ainsi que de la création, le 20 novembre 2020, de ce Groupe.

Pour rappel, le processus de concertation entre le Burundi, la RDC, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, initié en juin 2019 à Kinshasa, est facilité par les garants de l'Accord-cadre, à savoir la CIRGL, la Communauté de développement d'Afrique australe, l'Union africaine et les Nations

Unies, de même que par le Mécanisme national de suivi pour la RDC avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC.